

La future reçoit en dot 6,000 livres, tant en espèces qu'en une maison sise à Dijon « proche l'église NostreDame ».

Les deux époux vinrent habiter Gex. Panissod y acheta les charges de receveur au grenier à sel et celle de substitut du procureur du roi au bailliage (4). Quelques années plus tard Panissod, ayant trouvé une occasion avantageuse d'acquérir la charge de receveur au grenier à sel de Montbrison, s'établit dans cette ville. Mais Suzanne, sa femme, aimait la dépense et « pour y fournir avait trouvé le secret de puiser dans la caisse de son mari. Cela dérangerait bientôt les affaires, et les découvertes qu'il en fit troublèrent la paix du ménage ; le sieur Panissod prit alors le parti d'appeler ses sœurs près de lui, à Montbrison, pour veiller sur l'intérieur de la maison. Cette précaution déplut à Suzanne Quillardet, de pareilles surveillantes ne lui convenaient pas ; elle quitta la maison de son mari et le menaça de le faire assigner pour obtenir des provisions (5). »

Cette période si pénible de la vie de Panissod fut encore attristée par la mort de quatre enfants en bas âge. De plus il devait une somme assez forte au fermier des gabelles du Lyonnais, et malgré tous ses efforts pour prévenir les poursuites dont il fut longtemps menacé, il eut la douleur de voir saisir ses meubles, et le 20 septembre 1707, on établissait garnison (6) chez lui.

---

(4) Ce sont les titres qui lui sont donnés sur le registre de la généralité de Bourgogne, lorsqu'en conformité de l'édit de 1696, le 20 décembre 1703, il fait enregistrer ses armoiries : *d'argent à un paon rouant de sinople.*

(5) Archives de la Charité, B. 263, pièce 136,

(6) On appelait *garnison* les archers et sergents que le juge envoyait dans la maison du débiteur, pour y vivre à ses dépens jusqu'à ce qu'il eût payé sa dette (*Dictionnaire de Trévoux*).